



Epernay, le 1^{er} Juin 2019

COMMUNIQUE du DISTRICT MARNE de FOOTBALL

Objet : Création d'un Critérium U14 FUTSAL saison 2019-2020

Depuis plusieurs années, le District Marne de Football propose une pratique FUTSAL sur les catégories du football d'animation U6 à U13.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de poursuivre cette offre de pratique, en proposant aux futures équipes U14, un critérium intégré au calendrier général de la saison 2019-2020. **Cela permettra une continuité pour vos U12-U13 actuels**, qui ont été sensibilisés à cette pratique depuis plusieurs saisons.

En cette période d'engagement, nous nous incitons à prendre en compte cette évolution, qui ne peut que répondre aux motivations de vos joueurs (diversité des pratiques dans la saison).

Voici ce que devraient être les principales caractéristiques de ce critérium FUTSAL U14 :

- compétition ouverte aux équipes engagées en Championnat U14 R3 et D2 (gestion District)
- 3 à 4 journées intégrées dans la calendrier dans la période décembre à mars
- organisation : plateau de 3 équipes prévus (pour faire 2 matches et éviter trop de déplacements)
note : du fait des problèmes d'obtention des salles, peu de journées sont programmées et le fait de faire des plateaux à 3 diminue le nombre de créneaux.
- suivant le nombre d'équipes engagées, plusieurs poules géographiques
- date/horaire : la date sera fixée un samedi, mais les équipes engagées seront contactées au préalable, pour connaître la disponibilité des salles, et fixer ensuite les horaires de chaque plateau : ce peut être le samedi matin, le dimanche matin, voire un soir en semaine, suivant les équipes concernées (distances kms).
- phase finale prévue avec les Ardennes (mars 2020) : 2 équipes par District ? (à finaliser)
- engagement : 1 seule équipe par club
- pas de frais d'inscription pour les clubs (cette pratique étant intégrée au calendrier)
- remarque : à ces dates fixées dans le calendrier, les équipes NON engagées n'auront donc pas de match de championnat (*peut être match en retard*).
- D'autres précisions vous seront communiquées en début de saison, une fois le nombre d'équipes engagées connu.

Même si la date-butoir d'engagement des compétitions à 11 est fixée au 5 août, vous pouvez le faire d'ici le 10 juillet SVP. RAPPEL : engagement obligatoire par « Footclub ».

En vous incitant à prendre en compte ce dispositif et en souhaitant votre engagement dans cette offre de pratique.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Cordialement.



Bernard CUREL
CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL
TERRITOIRE CHAMPAGNE-ARDENNE
District Marne
LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL
Tél : 03 26 51 92 08 06 15 07 49 93
BCUREL@lgef.fff.fr

SUIVEZ-NOUS SUR
lgef.fff.fr

